

le Mag

de Mios
Magazine municipal



#10 - / JUILLET À SEPTEMBRE 2017



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DÉJÀ ACTIF !

CITOYENNETÉ P.28

A VOTRE SERVICE

**Mios & Go : transport gratuit
pour les jeunes de 14 à 20 ans**
P.12

DOSSIER

**MIOS
demain...**
P.18

CULTURE

**Mios
en fête**
P.33

Libre Cueillette

Jardin de
l'Ombrière

www.ombriere.fr

Des fruits, des fleurs et des légumes de saison à cueillir directement dans les champs. Profitez-en et faites le plein de fraîcheur!



Route de Marcheprime
33138 Lanton (Blagon)

06 19 96 37 70

Myosotis

Marie-Pierre et Bernard MONERIE
Création et Transmission florales



Livraisons

05 56 26 68 40

8, place du 8 Mai - 33380 MIOS

MIOS

TAXI

TAXI MIOS
33380 MIOS

ALGLAVE ERIC

toutes distances : 7j/7 - 24h/24

Transports médicaux assis,
professionnels, scolaires et personnels

CONVENTIONNE SECURITE SOCIALE

Port : 06-50-86-90-10

Tél/fax : 05-56-88-44-20

Mail : e.alglave@orange.fr



LACANAU DE MIOS (A63/S23)
BIGANOS - ARCACHON
ARÈS - LA TESTE DE BUCH

Venez
comme
VOUS
êtes.



CONTACTS UTILES

MAIRIE

Place du 11 novembre - 33380 Mios

05 56 26 66 21 / Fax : 05 56 26 41 69

accueil@villemios.fr / www.villemios.fr

www.facebook.com/villemios

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h
(Accueil uniquement)

SERVICES

Associations 05 57 17 10 53
serviceassociations@villemios.fr

C.C.A.S. 05 57 17 10 52
ccas@villemios.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h
et les mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

Communication 05 56 26 66 21
communication@villemios.fr

Culture 06 47 12 83 75
culture@villemios.fr

Comptabilité 05 57 17 10 48

État civil 05 57 17 19 91
etatcivil@villemios.fr

Police municipale 05 57 17 10 50
policemunicipale@villemios.fr

Urbanisme 05 57 17 10 52
urbanisme@villemios.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

MAIRIE ANNEXE de LACANAU de MIOS

8 avenue de Verdun - 33380 Mios

05 57 71 12 03 / Fax : 05 57 71 80 92

Ouverture lundi / mercredi / vendredi de 8h45 à 12h et
de 13h30 à 16h30, mardi de 13h30 à 18h30 (fermé
le matin), jeudi de 13h30 à 16h30 (fermé le matin),
samedi de 8h45 à 12h

ENFANCE et JEUNESSE

Jeunesse 05 57 17 07 92

Pôle « Petite Enfance/Familles » 06 85 79 85 17

Relais Assistantes Maternelles ram@villemios.fr

Multi-accueil « L'île aux Enfants » 05 56 26 37 53

multiaccueil-mios@wanadoo.fr

Collège 05 56 03 00 77

ce.0333329p@ac-bordeaux.fr

École « Les Ecurieuls » 05 56 26 41 55

École « La Fauvette Pitchou » 05 56 26 65 76

Extension « Air Pins » 05 56 26 42 13

École « Ramonet » 05 57 71 14 00

École de Lillet 05 56 26 68 22

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

rue Saint Jean - 33380 Mios

05 56 26 49 40

mediatheque@villemios.fr

www.villemios.fr

www.facebook.com/mediatheque-mios

Ouverture mercredi et samedi de 9h30 à 12h
et de 14h30 à 17h, vendredi de 17h à 19h
et le dimanche de 10h à 12h30

OFFICE DE TOURISME

"CŒUR du BASSIN d'ARCACHON"

(Audenge / Biganos / Lanton / Marcheprime / Mios)

Bureau d'information Mios - 1 allée Val San Vicente

05 57 70 67 56

info@tourisme-coeurubassin.com

www.tourisme-coeurubassin.com

Ouverture de septembre à juin : lundi / mardi / mercredi /
vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Ouverture en juillet et août : du lundi au dimanche matin,
de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h

DÉCHÈTERIES

Contact COBAN : 05 57 76 17 17

N° vert (gratuit) : 0 800 54 55 57

www.coban-atlantique.fr

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de
14h à 18h (du dernier dimanche d'octobre au dernier
dimanche de mars), dimanche de 9h à 12h30,
fermeture les jours fériés



ÉDITO

Cédric Pain
Maire de Mios

ACTUS	4/7
ZOOM SUR	8/11
À VOTRE SERVICE	12/13
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	14/15
TRAVAUX	16/17
DOSSIER	18/23
DYNAMIQUE ÉCO	24
VIE DES ASSOS	25/27
CITOYENNETÉ	28/30
TRIBUNE LIBRE	31
CULTURE	32/34
AGENDA	35

Suivez l'actualité municipale sur :

www.villemios.fr

www.facebook.com/villemios

Vous pouvez accéder à la page Facebook même si vous n'avez pas de compte propre

www.tvba.fr

Chères Miossaises, chers Miossais,

Repas des Irréductibles Miossais, fête de l'andouillette, Mios Toro's Cup, ateliers participatifs sur le PLU, rencontre autour du handicap des enfants, apéro-concerts, Bus de la culture, accueil des nouveaux miossais, fête de la musique... Tous ces événements, qui nous ont permis de partager et d'échanger, constituent des moments privilégiés qui contribuent à tisser notre #VivreensembleaMios. Je tiens à saluer tout particulièrement les associations, les comités des fêtes, les conseils de quartier et tous les autres bénévoles, qui participent à cet élan et ce dynamisme miossais en créant de multiples manifestations. En témoignent les nombreuses actualités publiées dans ce nouveau numéro.

Au-delà du soutien à ces rendez-vous festifs et conviviaux, qui créent du lien, nous concentrons nos efforts sur un développement harmonieux et équilibré de notre commune, qui permet de répondre aux besoins et aux attentes de tous les Miossais.

Pour être à la hauteur du dynamisme et de l'attractivité de la commune, c'est un projet d'aménagement de la ville cohérent, équilibré et structurant que nous sommes en train de construire ensemble. Comme vous le savez, nous sommes mobilisés autour de l'ambitieux projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Au-delà des ateliers participatifs et des réunions publiques organisés sur

ce vaste sujet, nous nous sommes toujours engagés à vous informer sur l'évolution de ces projets. Pour cette raison, nous consacrons un dossier complet dans ce numéro pour faire le point sur « Mios demain ».

Notre projet se traduit aussi par les dispositifs proposés à notre jeunesse. Activités de loisirs, extra et périscolaires, accueil et aire de jeux pour les petits, Lieu d'Accueil Parents Enfants, retour du bus « Mios & Go »... Cet été, nous lançons « l'espace Jeunes », un nouveau lieu d'accueil pour les adolescents, qui complète les activités estivales comme les mini-camps, les accueils de loisirs, ou encore des activités familiales de Cap33... Et bien sûr, le Conseil Municipal des Jeunes qui vient d'être renouvelé, et dont vous pouvez découvrir le nouveau visage sur la 1^{ère} page de ce Mag.

Je vous souhaite à toutes et tous les Miossais de très belles vacances estivales ! Les animateurs, les agents d'accueil, les techniciens et les élus restent mobilisés, à votre écoute et à votre service, durant cette période estivale !

#MiosAvance!

Cédric PAIN

MIOS EN IMAGES

À CHAQUE NUMÉRO, RETROUVEZ LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE NOTRE COMMUNE



VIDE-GRENIERS DE LACANAU DE MIOS

2 avril : belle journée pour le vide-greniers de Lacanau de Mios organisé par le Comité des fêtes.

LA JOURNÉE DE LA CITOYENNETÉ



24 mars : première cérémonie de citoyenneté à Mios. Monsieur le Maire et les élus ont accompagné les jeunes adultes pour leur entrée dans la citoyenneté. M. Pain leur a remis leur carte d'électeur et un livret de citoyenneté.

LA JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



2 avril : opération "Mios Ville propre" avec la participation des anciens et nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes. Cette année encore, beaucoup trop de déchets collectés !

LA MIOS TORO'S CUP

15 et 16 avril : cette 2^{ème} édition de la compétition internationale de handball féminin de moins de 16 ans a réuni 6 équipes de nations différentes. Organisée par l'association Les Supporters du chaudron, la ville de Mios et le club US Mios-Biganos Handball, le tournoi a été remporté par les espagnoles de San Sebastian de los Reyes.





L'EYRE DES ANGES

29 avril : franc succès pour la 5^{ème} édition de l'Eyre des Anges qui a accueilli plus de 350 coureurs pour ce rendez-vous placé sous le signe de la solidarité. Pour accéder au village des anges et aux parcours d'orientation, **chacun a dû faire un don à l'association L'Eyre Des Anges (LEDA)** et ainsi soutenir leur action en faveur de Jade, Lucie et Pacôme, trois enfants porteurs du Syndrome d'Angelman, une maladie orpheline.

LES IRRÉDUCTIBLES MIOSSAIS



1^{er} mai : organisée par le Comité des Fêtes et l'ACCA de Mios, à l'initiative de la ville de Mios, la 1^{ère} édition du Banquet des Irréductibles Miossais a réuni plus de 300 personnes dans la salle des fêtes.

CONCERT DE LIZ VAN DEUQ



7 mai : en partenariat avec les P'tites scènes de l'IDDAC à la salle des fêtes de Lacanau de Mios, le concert de Liz Von Deuq a fait salle comble !

CÉRÉMONIES DU 8 MAI 1945 EN PRÉSENCE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



8 mai : au bourg et à Lacanau de Mios : les nouveaux élus du CMJ, élèves de l'école Ramonet, membres de la chorale Loux Cansouns et Miossais se sont joints aux Anciens Combattants pour célébrer ce devoir de mémoire. À cette occasion, Jean-René Cazis a été décoré de la médaille de la Croix du Combattant de l'Afrique du Nord.





LE BUS DE LA CULTURE À SAINT SÉBASTIEN

13 mai : 53 personnes sont montées à bord du Bus de la culture. Destination Saint Sébastien en Espagne ! Au programme : visite du musée de la cidrerie avec dégustation, puis repas dans une cidrerie traditionnelle et après-midi libre dans les rues de Saint Sébastien. Face à cet engouement pour les Bus de la culture, la commission Culture a d'ores et déjà prévu la future destination... Les grottes de Lascaux !



NOUVELLE EXPOSITION DE LA PALETTE MIOSSAISE

14 mai : exposition de la Palette miossaise dans la salle des fêtes de Lacanau de Mios.



1^{ÈRE} RENCONTRE SUR LE THÈME : L'ENFANT ET LE HANDICAP

17 mai : très belle rencontre autour d'un sujet important : « L'enfant en situation de handicap ». Une cinquantaine de participants dont des professionnels, des associations, des familles, ainsi que les services de la commune, des élus et des citoyens sensibilisés.



ACCUEIL DES NOUVEAUX MIOSSAIS

19 mai : plus d'une soixantaine de nouveaux Miossais ont été accueillis par les élus de la commune, adjoints, chefs de service et représentants d'associations.

CHORALE CHŒUR À CŒUR

20 mai : véritable succès pour ce nouveau spectacle de la chorale sur le thème des fêtes foraines.



TROC'LIVRES

21 mai : nouvelle édition de Troc'livres, salle polyvalente de Lille. 1100 livres ont été échangés... de nouvelles promesses d'évasion littéraire !



LA FÊTE DE L'ANDOUILLETTE

4 juin : malgré une météo capricieuse, la fête de l'andouillette, organisée par l'association Les Supporters du Chaudron a réuni de très nombreux Miossais.





Jeunes Miossais en apprentissage pendant les vacances

L'action en faveur des jeunes Miossais, un projet concerté, des actions pensées pour tous les âges !

Avec désormais près de 10 000 habitants (INSEE 2017), Mios connaît une démographie en constante évolution qui la hisse parmi les plus fortes du département. L'équipe municipale, qui place les jeunes au cœur de son projet, a conçu une politique jeunesse ambitieuse.

En 2015, elle a ainsi engagé une réflexion importante autour de sa politique « 0-25 ans ». Cette démarche participative, souvent citée en exemple, a associé plus de 250 personnes (collégiens, parents, associations, institutions...). Elle a permis de définir 30 actions prioritaires pour les jeunes Miossais.

Parmi ses premières actions, la municipalité a notamment réalisé en 2016 : la création d'un Lieu Accueil Enfants Parents, la réorganisation des Accueils de Loisirs, la construction d'un

city-stade et d'une aire de jeux pour les plus jeunes, ainsi que l'augmentation de l'amplitude horaire des accueils périscolaires.

Aujourd'hui, le travail de concertation se poursuit avec des groupes de travail thématiques chargés du suivi des actions. C'est notamment le cas du comité technique* qui a pour mission d'œuvrer à la réussite de l'ensemble de cette démarche en se réunissant tous les 2 mois.

* CAF, Conseil Départemental, Education nationale, Mission locale, Centre social Le roseau et Mairie de Mios.

+infos : Retrouver les étapes de la démarche « Mios et ses 0-25 ans » sur le site internet de Mios

Elle l'a dit Avec plus de 40% de jeunes de moins de 25 ans, l'éducation est au cœur de notre projet !

« Le projet de la municipalité est de donner aux enfants de la commune les moyens de s'épanouir et de trouver les appuis nécessaires pour se construire. À travers le service Jeunesse, la ville donne une mission de réussite éducative et de prévention, qui doit permettre de favoriser la responsabilité et l'autonomie de chacun. »



Mme DUBARRY
4^{ème} adjointe, déléguée à l'enfance,
à la scolarité et à la jeunesse

Une offre d'activités pédagogiques riche et éclectique, pour tous les âges

LES CHIFFRES



Les effectifs scolaires en 2016 :

- 1 286 élèves dans 4 écoles miossaises dans 47 classes, soit 6% d'élèves supplémentaires
- 470 adolescents scolarisés au collège de Mios



Une fréquentation des accueils collectifs en augmentation entre 2015 et 2016 :

- + 14,29 % pour les ALSH
- + 2,87 % pour les TAP
- + 16,37%, pour les accueils périscolaires
- + 16,38% sur la pause méridienne

POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES SCOLARISÉS...

ALSH : accueil loisirs sans hébergement

À chaque période de vacances un projet d'activités est mis en place par les équipes d'animation, avec un thème dominant (les Iles, l'Amérique, les Corsaires, les Indiens, les Châteaux) déclinés tout au long de la semaine à travers des activités manuelles et sportives. **Objectif** : adapter les activités au rythme de l'enfant.

Au-delà de ce programme, l'équipe propose **des sorties à thème** comme le château de Cazeneuve, la ferme exotique, le zoo ou encore la découverte du Bassin d'Arcachon. Sur la période des **petites vacances** scolaires le service met en place des stages à dominante sportive (tir à l'arc, bi-cross, escrime...). Enfin, pendant les **vacances estivales**, les jeunes Miossais peuvent participer à des camps selon leur âge. Tous les plannings sont consultables sur le site internet de la Ville.

APS : accueil périscolaire

Ce temps d'accueil de l'enfant est ouvert avant et après le temps scolaire, les enfants sont accueillis par des animateurs diplômés qui mettent en œuvre le **Projet Educatif défini par la commune**, en assurant la continuité et la complémentarité avec les temps scolaires.

TAP : temps d'activités périscolaires

Les **TAP** ont pour but de favoriser la découverte et l'expérimentation dans le **cadre du respect du rythme scolaire**. La commune s'est engagée dans cette démarche en s'appuyant sur une équipe d'animateurs pleinement mobilisés qui proposent des activités variées aux enfants.

Fort du succès des deux premières années, les TAP seront maintenus à la rentrée 2017.

Pour aller plus loin...

Au-delà des contraintes réglementaires, **la mairie de Mios est allée encore plus loin en intégrant dès la conception des deux nouvelles écoles** (Lacanau de Mios, livrée en septembre prochain, et de Terres vives, en 2018), **des espaces dédiés aux temps extra et périscolaires.**

+infos :

Vous pouvez retrouver toutes les activités sur le portail famille !



... ET POUR LES TOUT PETITS !

Pôle petite enfance :

Les parents et les futurs parents peuvent y **recevoir gratuitement des conseils et des informations** sur l'ensemble des modes d'accueil pour les plus jeunes de 0 à 3 ans (Centre Daniel Dubourg, à Mios).

Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM)

85 assistantes maternelles exercent sur la commune, soit 265 places en mode d'accueil individuel proposées aux familles. C'est un lieu **d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents**, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Le Multi-accueil, l'île aux enfants :

Cet établissement s'adresse aux **enfants âgés de 10 semaines à 4 ans**. Elle propose 20 places d'accueil régulier (type « crèche ») dont 14 peuvent être utilisées en accueil occasionnel (type « halte-garderie »).

Le LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents :

Pour passer un moment privilégié avec votre enfant dans un espace adapté. Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontres et d'échanges. **« Créer du lien » est l'objectif de ce service.** Ce rendez-vous se tient chaque samedi matin au Centre Daniel Dubourg à Mios.

+infos :

Retrouvez le pôle Petite enfance / Famille au centre Daniel Dubourg, rue de l'Abreuvoir
Toutes infos sur le site internet de la mairie

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS FORMÉS PILOTENT TOUTES LES ACTIVITÉS !



Dominique Labarbe
Responsable du Pôle Jeunesse

Projets, plannings des activités, recrutements d'animateurs diplômés, formations... **Depuis 2007, Dominique Labarbe**, responsable du pôle Enfance Jeunesse, **développe des activités éducatives à l'attention des jeunes Miossais.**

À la tête d'une équipe de plus de 40 personnes, directeurs de centres de loisirs, animateurs et animatrices, Dominique mobilise **tous les moyens pour offrir des activités pédagogiques très diversifiées.**

Elle gère également les **recrutements et formations des agents.** Au-delà des diplômes requis comme le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), ou le PSC 1 (1^{er} secours), ou le diplôme de surveillant de baignade pour les activités nautiques, **les agents bénéficient de formations complémentaires spécifiques** comme la relaxation, l'éducation à la non-violence, l'autorité sur les enfants, la réglementation, les activités manuelles variées, la conduite d'une activité théâtre, atelier sur recyclage, rythmes et besoins de l'enfant...

Par exemple, une formatrice de la Ligue de l'enseignement est intervenue récemment sur divers sujets comme la posture de l'animateur, la conduite à tenir, les renseignements avec les enseignants, la communication avec les enfants et les parents, les valeurs éducatives, l'accueil des enfants/parents, le contenu des activités...



Atelier percussion dans le cadre des TAP à l'école des Ecureuils

ILS PARLENT DE LEUR MÉTIER...



« J'organise et je coordonne la mise en place d'activités diversifiées »

« En tant que directrice, je propose chaque année un projet pédagogique. J'organise et coordonne la mise en place d'activités diversifiées et concoctées avec mon équipe d'animateurs et animatrices. Ce programme est bien sûr préparé en tenant compte des périodes de l'année, des événements culturels sur la commune ou extérieur comme le Carnaval, les fêtes de Noël (etc), ainsi que des rythmes et âges des enfants. Pour la définition de ce plan, nous pouvons compter sur la richesse des compétences et sensibilités de chacun ! ».

Directrice d'un ALSH,
Sandrine SANCHEZ
5 ans d'expérience

« Être à l'écoute et leurs proposer des activités »



« En tant qu'animateur, nous avons un rôle d'accueil de l'enfant, de liaison avec les enseignants et les parents. Nous devons être à l'écoute et leur proposer des activités dans les différents domaines d'interventions : APS/ALSH/TAP. Pour ce faire nous disposons d'un temps de préparation nous permettant la mise en place de projets d'activités liés aux sports, à la citoyenneté, à l'environnement, à l'art... ».

Animateur
Jonathan BRIQUET
2 ans d'expérience

LES CHIFFRES

Pôle Enfance Jeunesse et scolaire de la mairie de Mios

- 80 agents
- 18 ATSEM (Agent spécialisé des écoles maternelles)
- 28 animateurs Jeunesse
- 34 agents techniques pour la restauration et le nettoyage

Mise en place des TAP dans chaque école :

- Une directrice par école
- Entre 20 à 30 animateurs par école, dont, en moyenne entre 10 et 20 animateurs du service jeunesse de la mairie
- De nombreux animateurs extérieurs, associations spécialisées comme Boules de poils, Artembulles, les sapeurs-pompiers, music en l'Eyre...

DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES !



Atelier danse
dans le cadre des TAP



Activité moto cross dans le cadre
des accueils de loisirs



Plantation d'arbres dans le cadre
des accueils de loisirs

**LES JEUNES MIOSSAIS PEUVENT ACCÉDER
À DE MULTIPLES ACTIVITÉS LUDIQUES,
SPORTIVES, CRÉATIVES OU CULTURELLES !**

**Toutes les animations proposées par le pôle Enfance Jeunesse
contribuent à l'éveil des enfants selon leur âge !**



Activité équitation
dans le cadre des TAP



Initiation aux premiers secours dans
le cadre des TAP



Sortie à l'accrobranche
de l'accueil de loisirs

Mios & Go : un mode de transport gratuit vers les gares pour les jeunes de 14 à 20 ans



Fort du succès de l'été 2016, la municipalité relance cet été le dispositif "Mios & Go". Il s'agit d'un service de transport gratuit estival pour les jeunes Miossais âgés de 14 à 20 ans, leur permettant de se rendre (et de revenir) des différents quartiers de Mios vers les gares de Biganos et du Teich.

Objectif ? Leur offrir la possibilité de se déplacer plus facilement pour accéder aux plages, aux parcs de loisirs, sur le Bassin d'Arcachon, à Bordeaux, etc.

MIOS&GO, C'EST...

- Durant les vacances scolaires, entre le 3 juillet et le 1^{er} septembre 2017
- Du lundi au vendredi (hors jours fériés et 14 août)
- Une navette gratuite pour les Miossais âgés de 14 à 20 ans
- Un minibus de 8 places aux départs de Lillet et de Lacanau de Mios, pour rejoindre les gares de Biganos et du Teich, en passant par Mios bourg

NOUVEAUTÉS 2017

Tickets Baïa en vente à l'Office de Tourisme de Mios



LES CHIFFRES DE 2016

- 37 jours de transport (2 allers et 2 retours par jour)
- 300 jeunes transportés
- 5 000 kms parcourus
- 72 % de filles
- 28 % de garçons

Ouverture d'un espace Jeunes : pour les adolescents de 11 à 17 ans

Avec les vacances estivales, la commune lance un nouveau projet à l'attention des jeunes miossais de 11 à 17 ans. **Web radio, tournois sportifs, atelier photo, espace détente...** un espace Jeunes situé rue Val de San Vicente accueillera les 11/17 ans en accès libre.

Ce dispositif piloté par deux animateurs qualifiés, permettra aux jeunes de profiter d'animations culturelles, sportives et artistiques.

+infos :

🌐 : sur le site internet www.villemios.fr

✉ : espacejeunes@villemios.fr

☎ : 07 76 18 24 05



NOUVEAUTÉ 2017



Avec CAP33, profitez des activités estivales !

CAP33 est une opération initiée par le Conseil Départemental de Gironde. Ce dispositif propose des activités sportives et culturelles en famille et en individuel à partir de 15 ans. Les adultes sont donc les bienvenus et les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Tir à l'arc, activités bien-être, tennis, beach volley ou encore arts martiaux... Chaque année, quelques 30 animations différentes sont proposées à tous durant les vacances estivales. Encadrées par des animateurs diplômés, ces activités s'adressent à tous les niveaux débutants, initiés ou aguerris.

Certaines associations de la commune ouvrent leurs créneaux permettant ainsi d'enrichir le programme (volley ball, tennis de table, l'élan Miossais pour la randonnée, vélo club). À noter, le parc d'accrobranches « T en Leyre » et le Centre Equestre de Mios proposent aussi des tarifs préférentiels aux participants de Cap33. Le programme sera disponible sur le site de la ville dès le début des vacances.

+infos :

☎ : Miroslava Oborcokova au 06 77 53 64 77
ou Service Jeunesse au 05 57 17 07 92

✉ : cap33@villemios.fr

🌐 : Retrouvez le programme des activités sur le site internet : www.villemios.fr



À NOTER

Dans le cadre de CAP 33, les **vendredis 7 juillet et 25 août**, les comités sportifs départementaux organisent des activités spécifiques (badminton, boxe française, char à voile, course d'orientation, escrime, sport en milieu rural (jeux de bois) aux côtés des animateurs de CAP 33. Retrouver le programme complet sur le site internet de la Ville.

Plan canicule



Dans le cadre du **plan départemental de gestion de la canicule**, les Mairies ont le devoir de recenser **les personnes âgées et Miossais et Miossais handicapés résidant à leur domicile**, afin de disposer en cas de canicule de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Le CCAS se tient à la disposition des personnes concernées pour les inscrire et leur expliquer le dispositif mis en place.

Si tel est votre cas ou si vous connaissez une personne, vous pouvez contacter le service du CCAS ou l'accueil de la Mairie.

+infos :

☎ : 05 57 17 10 47

✉ : ccas@villemios.fr

La police municipale a déménagé

Dorénavant, vous pourrez retrouver les agents de la police municipale, **2 allée de la plage** (33380 Mios) à côté de La Poste. **Les horaires d'ouverture au public restent inchangés.** Les deux agents vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 (sauf cas d'intervention sur le terrain).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Police municipale de Mios a, en 2016, **établi 1 875 mains courantes** (soit plus de 7 par jour), pour des faits aussi divers que **des dégradations, des chiens errants, des accidents matériels, des feux, voire pour constater des décès.** Le rôle de la police municipale est essentiellement un rôle de prévention : **c'est un acteur de proximité qui est présent sur la commune pour écouter, constater et intervenir.**

+infos :

☎ : 05 57 17 10 50

✉ : policemunicipale@villemios.fr

Culture & Communication : un service, deux interlocutrices !

Le service Culture et Communication se développe. Dorénavant, **Stéphanie Beaugnier sera chargée de toutes les manifestations culturelles et événementielles.** Pour tout ce qui relève de la communication (site internet, Facebook, Mag de Mios, Relations presse...), vous pourrez contacter **Virginie Brindeau**, qui vient de rejoindre la Mairie, au poste de **chargée de communication.**

+infos :

☎ : 05 57 17 10 52

✉ : culture@villemios.fr ou communication@villemios.fr

Début juillet, changement de noms et/ou de numéros de rues pour certains Miossais

À l'échelle nationale, l'Etat au travers de son prestataire La Poste a entrepris une vaste opération de normalisation et de géolocalisation des adresses. À Mios, la commune mène, avec La Poste, un travail de dénomination et de numérotation de certaines rues et voies communales ouvertes à la circulation publique. En effet, depuis plusieurs décennies, des nouvelles voies de dénominations similaires ont été ouvertes, générant une identification compliquée et une numérotation anarchique.

À Mios, à compter du 1^{er} juillet 2017, ce sont 500 adresses et 22 voies qui, présentant des anomalies (absence de numéro, homonymie...), seront normalisées. Après 1 an de démarches, les Miossais concernés se verront remettre en juillet un courrier de la Poste par l'intermédiaire de leur facteur comprenant, leur nouvelle adresse, les démarches à suivre ainsi que leur nouvelle plaque dans le cas de changement de numérotation.

Que faut-il faire lorsqu'on reçoit le courrier officiel de La Poste?

Pour les particuliers :

- Signaler votre changement d'adresse à tous vos interlocuteurs (CAF, CPAM...)
- Modifier votre certificat d'immatriculation dans le mois suivant le changement
- Les papiers d'identité (carte, passeport et permis de conduire) sont toujours valides



Pour les professionnels et entreprises :

- Signaler le changement d'adresse au centre des formalités des entreprises en remplissant le formulaire Cerfa correspondant à votre statut
- Changer le K-Bis
- Modifier le certificat d'immatriculation

L'accueil de la Mairie a prévu de se rendre disponible en répondant à vos questions et en vous accompagnant, si besoin dans vos démarches. Contact : 05 56 26 66 21.

Protégeons les forêts des risques d'incendies !

Le massif des Landes de Gascogne est classé à haut risque feu de forêt, **un risque de feu de forêt qui augmente avec la fréquentation.**

Les chiffres :

- 84 % des feux sont d'origine humaine
- 14% sont liés à la foudre

Quelques sont les précautions à prendre ?

Pour votre sécurité et pour limiter les risques de départ de feux en forêt, respectez les interdictions suivantes ainsi que les conditions d'accès au massif désormais liées à des niveaux de vigilance : ne pas fumer ; ne pas allumer de feu ; ne pas jeter de déchets ; ne pas camper ; ne pas circuler avec des véhicules à moteur sur les pistes forestières, ne pas se promener en forêt à pied ou en vélo.

Nouveaux niveaux de vigilance

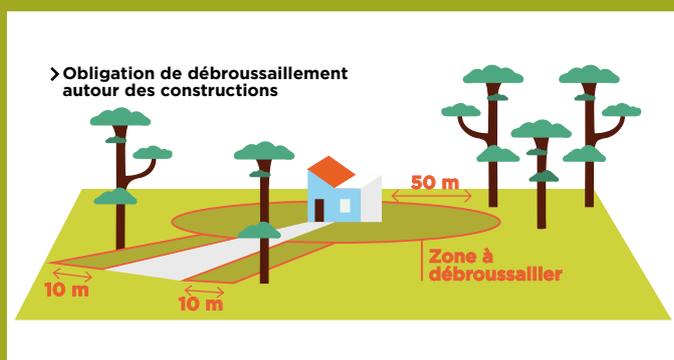
	Faible	Du 1 ^{er} /10 au dernier jour de février
	Moyen	Du 1 ^{er} /03 au 30/09 - Prudence
	Élevé	Tout véhicule à moteur interdit de 14h à 22h
	Très élevé	Promenades à pied ou à vélo interdites
	Exceptionnel	Circulation interdite sur les routes les plus exposées

+infos :

 : Retrouvez tous les niveaux de vigilance et précautions à prendre sur le site internet de la Ville de Mios www.villemios.fr

Le débroussaillage, un devoir et une obligation pour limiter la propagation de feu

Pour limiter la propagation d'un feu, pour diminuer son intensité, pour permettre l'intervention rapide et efficace des pompiers, le débroussaillage est primordial pour la protection des personnes et des biens et la réduction des départs de feu vers les forêts voisines. Débroussailler consiste à enlever la végétation basse (fougères, arbustes...), élaguer les branches basses et éliminer les végétaux coupés. Il s'agit d'une obligation qui incombe au propriétaire des constructions (ou à son locataire non saisonnier) et que si besoin le débroussaillage peut aller jusque dans la propriété voisine, après en avoir informé le propriétaire.



Soyez écomobiles !

Profitez de l'accessibilité des pôles intermodaux de Biganos, de Marcheprime et des aires de covoiturage de Mios !



À Biganos, profitez quotidiennement de près de 70 TER chaque jour pour rejoindre le Sud-Bassin, la Métropole bordelaise ou encore la direction des Landes et du Pays Basque. Pour vous y rendre, vous disposez de près de 600 places de stationnement gratuites de courte ou de longue durées sur le pôle intermodal ou à toute proximité.

Nouveauté ! Vous pourrez profiter très prochainement d'un **abri-vélo sécurisé de 70 places**, une initiative intéressante sachant que la gare TER ne se situe qu'à 5 km du centre-bourg de Mios par la piste cyclable départementale (20 minutes environ).

La gare de Marcheprime est plus pratique pour vous ? Rejoignez le Sud bassin ou la métropole bordelaise grâce aux 50 TER desservant chaque jour de semaine cette gare. La COBAN Atlantique finalise la réalisation du nouveau pôle intermodal, vous offrant 190 places gratuites de stationnement.

Vous avez besoin de vous déplacer vers le Nord Bassin ou le Val de l'Eyre ? Pourquoi ne pas regarder les opportunités de trajets avec les autocars de la ligne 610 TransGironde. À seulement 2,60 € le trajet, 4,20 € l'aller-retour et 1,80 € le trajet avec les cartes 10 voyages, voilà un bon moyen de faire des économies !

Pour vos trajets sur-mesure, pensez au service de Transport À la Demande (TAD). Ouvert à tous les habitants de la COBAN Atlantique sur inscription préalable, ce service vous est proposé du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h pour vos trajets au sein de la Communauté de communes, aux mêmes conditions tarifaire que TransGironde.

Avez-vous pensé à covoiturer ?

Utilisez la page **Covoiturage** du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre pour proposer ou rechercher vos trajets :

<http://covoiturage.transgironde.fr/vers/paysbarval>

Et n'hésitez pas fréquenter **les aires de covoiturage :**

- à l'échangeur n° 2 de l'A660 direction Biganos (D3)
- à la sortie n° 23 de l'A63 direction Marcheprime (D5)

Ce sont près de 150 places qui sont offertes pour covoiturer.



TRAVAUX

Voiries, réseaux, équipements et bâtiments publics...
De multiples travaux ont été effectués dans les différents quartiers de la commune.

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS

ENTRETIEN DE LA COMMUNE

FLEURISSEMENT ESTIVAL

En mai, les agents du service technique de la commune ont réorganisé les plantations des espaces verts de la commune. Pétunias, sauges, anthémis, dahlias, ... Au total, ce sont plus de 3 300 plantes qui embellissent les parterres de la ville! (1)



LES SERVICES SE METTENT AU VERT !

Dans le cadre de sa démarche douce d'entretien des espaces verts, la Mairie s'est équipée d'un désherbeur thermique et d'une tondeuse électrique plus silencieuse. Elle offre également plus de confort à l'utilisation pour les agents. (2)



ÉQUIPEMENTS PUBLICS

ÉCOLE DES ÉCUREUILS

La mise en place
d'un terrain multisports
(foot, basket, hand). (3)



3

LA SONORISATION DE LA HALLE DU MARCHÉ

La halle est sonorisée, ce qui
apportera une meilleure qualité
de son lors des rendez-vous
festifs et musicaux. (4)



4

PANNEAU DE SORTIE DE VILLE

Après de nombreuses démarches,
le panneau de sortie de la ville de Mios
a été déplacé après le centre Leclerc.
Cette initiative, qui vise à réduire
la vitesse, permet d'assurer
une plus grande sécurité
aux élèves du collège. (5)



5



Mios demain :

Un projet d'aménagement harmonieux et maîtrisé

Une ville équilibrée et intégrée dans son environnement

En 20 ans, Mios a dû faire face à une pression démographique sans précédent qui a conduit sa population à doubler pour atteindre aujourd'hui près de 10 000 habitants. Cette situation est bien sûr liée à l'attractivité de la commune, qui bénéficie d'une situation exceptionnelle, mais aussi de grandes possibilités d'urbanisation ouvertes par le PLU de 2010.

2014

- **Mars :**
vote en Conseil municipal de la révision du PLU
- **Avril :**
nouvelle équipe municipale
- **Juin :**
lancement de la modification n°6 du PLU sur les règles de constructibilité
- **Septembre à décembre :**
négociations avec l'aménageur de la ZAC du Parc du Val de l'Eyre

2015

- **Janvier :**
Mag# 02 – Dossier sur l'urbanisation
- **Mars :**
Rendez-vous Citoyen spécial "ZAC du Parc du Val de l'Eyre"
- **Octobre :**
signature de l'avenant au traité de concession de la Zac du Parc du Val de l'Eyre
- **Novembre :**
4^{ème} Rendez-vous Citoyen à Lacanau de Mios
- **Janvier 2015 à juin 2016 :**
définition des orientations pour la revitalisation du centre-ville (étude financée par le Département)

2016

- **Janvier :**
approbation de la modification n°6 (évolution des règles de constructibilité)
- **Avril :**
Rendez-vous Citoyen, spécial Terres vives, Eco-domaines de Mios (ex ZAC du Parc du Val de l'Eyre)
- **Juin :**
débat sur les orientations du PADD en Conseil municipal
- **17 novembre :**
réunion publique présentation du PADD
- **Décembre :**
prescription de la modification n°7 relative à la ZAC du Parc Val de l'Eyre
- **Novembre :**
Rendez-vous Citoyen spécial Lacanau de Mios
- **Année 2016 :**
étude ESI L'Eyre sur les itinéraires et les ports canoës (financement département, PNR et commune)

Ce contexte de très forte urbanisation est lié au précédent Plan Local d'Urbanisme (2010), et à la loi ALUR (2014), avec la suppression du coefficient d'occupation des sols et de la surface minimale constructible. Il en résulte des écoles surchargées, des voiries non adaptées au trafic grandissant, des réseaux sous-dimensionnés, des espaces naturels menacés et la multiplication de constructions... Il devenait nécessaire de **freiner cette urbanisation galopante, voire anarchique**, qui génère des besoins d'infrastructures et d'équipements que le budget de la commune ne peut couvrir à terme.

Ainsi, la nouvelle équipe municipale s'est engagée dans **une réflexion globale et ambitieuse pour élaborer, avec les habitants, un projet global d'aménagement du territoire**, en tenant compte des nouvelles contraintes législatives (Lois Grenelle et ALUR), de ses ressources financières, et surtout d'un projet de vie et de ville harmonieux.

Cette démarche se traduit par un projet qui a pour objectifs de :

- Maîtriser les constructions
- Préserver le caractère naturel des quartiers
- Maîtriser les dépenses communales d'équipements
- Valoriser et protéger le patrimoine de la commune (environnement, bâtis, paysages, etc...)

Au-delà de la modification n° 6 du PLU initiée dès son arrivée en juin 2014, qui a d'ores-et-déjà permis d'encadrer l'aménagement du territoire, **l'équipe municipale s'est engagée dans une démarche transparente et concertée pour construire la ville de demain, en développant des projets sur tout le territoire :**

- Lancée par la précédente majorité et réorientée par l'équipe municipale actuelle, la révision du **Plan Local d'Urbanisme** fixera les zones et règles générales de construction.
- Le Projet global d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) fixe les grandes orientations de la commune pour les années à venir.
- **La renégociation de l'ancienne Zone du Parc du Val de l'Eyre** qui a conduit à la création de **l'éco-domaine des Terres vives**, un projet aujourd'hui maîtrisé et équilibré.
- Le lancement de **la revalorisation du centre-bourg** par une étude stratégique des orientations à prendre pour les futurs aménagements et équipements (en 2015 et 2016), qui se poursuit par une étude pré-opérationnelle de ZAC de centre-ville en 2017.

Une pression démographique sans précédent

Mios, une croissance annuelle de 4,7 % entre 2009 et 2014

- 2,3 % à l'échelle de la COBAN
- 1,6% à l'échelle de l'arrondissement d'Arcachon
- 1,2% à l'échelle de la Gironde

Actuellement

- 40% de jeunes couples de moins de 40 ans avec enfants en bas âges
- Une croissance démographique accélérée depuis 1999 (+70,4% entre 1999 et 2012)
- Augmentation la plus importante de la COBAN sur la période 1999-2012 devant Audenge (+67,7%) et Biganos (+41,8%)
- Une population recensée à 9 960 habitants en février 2017 (INSEE)
- Environ 280 demandes de permis de construire ou de permis d'aménager par an sur les 5 dernières années

- **La maîtrise de la mise à niveau des équipements sur les grands secteurs de lotissement de MIOS ouest** initiés par la précédente équipe municipale par une **renégociation des contrats PUP** avec les aménageurs pour les projets déjà lancés et par la mise en place de **périmètres d'études** pour des futurs projets.
- Les aménagements nécessaires à Lacanau de Mios et Lillet.

Il l'a dit

« En 3 ans, nous avons dû ouvrir 11 classes, une école à Lacanau de Mios, et une autre verra le jour en septembre 2018 »

Cédric PAIN
Maire de Mios



2017

- **Mars :**
3 ateliers participatifs sur la division parcellaire (dans le cadre de la révision générale du PLU)
- **Revitalisation du centre-bourg :**
lancement d'une étude pré-opérationnelle pour la requalification du centre-ville (Participation financière du Département)
- **Juin :**
ateliers participatifs de concertation n° 2 autour du règlement et de la division parcellaire
- **Juin :**
approbation de la modification n° 7 du PLU
- **Automne :**
avis en Conseil municipal et réunion publique de présentation de la révision du PLU

2018

- **1^{er} semestre :**
3 mois d'enquête publique sur la révision du PLU
- **Second semestre :**
délibération de la révision générale PLU en Conseil Municipal

Le Plan Local d'Urbanisme, un projet de territoire pour les prochaines années



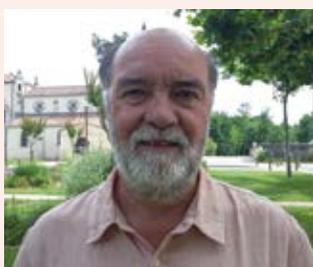
Le PLU, institué par la loi relative à la Solidarité et au renouvellement Urbain (**SRU, en 2000**), organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme qui tiennent compte de toutes les dimensions environnementales, économiques et sociales.

Après la réalisation d'un diagnostic territorial, des orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), **la commune engage aujourd'hui les dernières étapes de la révision du PLU avec la définition du zonage, et la rédaction de son règlement.**

Il sera présenté Pour Avis en Conseil Municipal et en réunion publique à l'automne 2017 puis soumis à la consultation des personnes publiques associées (services de l'État, communes voisines, COBAN, Département, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne...) en 2018.

À l'issue de cette procédure, son approbation est prévue pour le second semestre 2018.

Il l'a dit



« Le PLU, un projet ambitieux pour mieux grandir et pas seulement grossir ! »

D. BAGNÈRES
1^{er} adjoint, délégué au budget, à l'aménagement du territoire et au développement économique

Un PLU n'est pas seulement le reflet de la politique communale, il doit respecter le cadre législatif

Loi Engagement National pour l'Environnement (ENE dite loi Grenelle 2) votée en juillet 2010

- Renforcement de la **lutte contre l'étalement urbain** et obligations de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Prise en compte de l'**intérêt de la nature et de la continuité écologique**
- Forte restriction à la constructibilité dans les secteurs non desservis par l'assainissement collectif

Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Renouvelé (dite loi ALUR) votée le 24 mars 2014

- Obligations renforcées en matière de **réduction de la consommation des espaces et de lutte contre l'étalement urbain**
- Obligation de construire **prioritairement en densification et/ou en renouvellement urbain des tissus déjà urbanisés**, avant d'ouvrir de nouvelles zones

...Et la loi SRU (Solidarité et de Renouvellement Urbain, en 2000) :

- Renouvellement sans consommation d'espaces naturels supplémentaires

POURQUOI RÉVISER LE PLU DE 2010 ?

- Se mettre en accord avec le **nouveau cadre législatif et réglementaire** (lois Grenelle et ALUR)
- **Maîtriser le développement urbain** pour freiner le rythme d'accroissement de la population et maîtriser financièrement les conséquences subies d'une pression urbaine très forte, (équipements publics, voiries et réseaux)
- **Redonner de la qualité au territoire, tant en termes d'organisation urbaine que du respect des espaces naturels et forestiers de la commune**

Elle l'a dit

« Le risque feu de forêt est un des nombreux critères pris en compte dans le futur zonage et les règles de construction. Le PLU fixera une distance de recul pour les constructions en lisière du massif forestier. Il limitera aussi le mitage en forêt, c'est à dire l'éparpillement des constructions en forêt, qui rend beaucoup plus difficile la lutte contre les incendies. »



A. GAULIER
7^{ème} adjointe, déléguée à la planification urbaine

LE PADD, LA CLÉ DE VOÛTE DU PLU

Le PADD de Mios fixe des objectifs selon 5 axes prioritaires pour Mios :

- Freiner et encadrer le développement de l'habitat
- Favoriser la mixité sociale et générationnelle
- Structurer les centres-bourgs et valoriser le cadre de vie
- Renforcer et dynamiser l'attractivité économique
- Préserver et valoriser le patrimoine

👉 **À NOTER : Le PADD complet est consultable sur le site internet de la commune, rubrique « PLU »**

PROCHAINES ÉTAPES :

- **Le zonage** : délimitation des espaces du territoire communal entre les zones économiques, agricoles, naturelles et urbaines. Les zones urbaines sont déclinées en fonction des densités d'habitation, de la plus faible densité pour les hameaux en forêt à la plus forte densité en centre bourg
- **Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** : définition des conditions d'aménagement sur un secteur spécifique
- **Le règlement** : description des règles générales de constructibilité par zone

LE CODE DE L'URBANISME



Le sursis à statuer, une mesure préventive avant l'adoption du PLU définitif

Conformément à la loi, la commune dispose, en vertu de l'article L. 123-6 du Code de l'urbanisme, la **possibilité d'opposer un sursis à statuer aux demandes d'autorisation d'occupation du sol**, dès lors que l'orientation stratégique du PADD a été débattue en Conseil Municipal.

Concrètement ? Dans cette période transitoire, entre le vote du PADD et le vote définitif de la révision du PLU, la **collectivité peut, sur des projets précis, différer la décision et interdire temporairement au pétitionnaire le droit de réaliser son projet.**

Pendant combien de temps ? Le sursis à statuer ne peut excéder 2 ans.



©Agence Escoffier

La **préservation des milieux naturels sensibles** fait partie intégrante de la réflexion du PLU. Lors de la phase de diagnostic, les bords de cours d'eau (L'Eyre, Lacanau, Andron, Surgenne, etc). Des prairies et des zones humides qui ne sont pas directement en bordure de cours d'eau présentent également des enjeux écologiques forts.

UNE DÉMARCHE DE RÉVISION DU PLU CONCERTÉE ET TRANSPARENTE



Une démarche concertée...

Conformément à son mode de gouvernance, l'équipe municipale a **souhaité informer et associer les Miossais** sur ce projet important d'aménagement du territoire. **Objectif ? Anticiper et construire ensemble la ville de demain.** Cette volonté s'est notamment traduite par la **multiplication de moyens d'information sur les démarches engagées dans le cadre de la révision du PLU.**

Au-delà des dispositions légales liées à la révision du PLU, l'équipe municipale a souhaité renforcer les **moyens de concertation**. Elle a notamment organisé **deux séries d'ateliers participatifs**, associé les Conseils de quartier à l'évaluation du patrimoine, ou encore consulté les personnes publiques comme l'État, les communes voisines, le Conseil Départemental à chaque étape importante de la démarche et au-delà des obligations réglementaires.

La concertation en chiffres :

- 6 ateliers participatifs, près de 500 participants, 12 h d'échanges entre bureau d'étude, habitants et élus
- 2 réunions de consultation des personnes publiques associées (DDTM, Etat, DREAL, Communes, Conseil Départemental) en plus de la réunion obligatoire de présentation finale
- 2 rendez-vous Citoyen
- 2 réunions publiques

... Et une communication transparente

Chaque habitant peut ainsi consulter divers documents d'informations sur de multiples supports :

- **Sur le site internet de la ville** qui recense l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal, dont les modifications du PLU, ainsi que les documents de présentation des Rendez-vous Citoyen et des ateliers participatifs sans oublier le PADD
- Des dossiers consacrés aux évolutions de la démarche du PLU dans les mags de Mios
- Des réunions publiques ont également permis de présenter les projets

ATELIERS PARTICIPATIFS

Votre quartier évolue, votre quartier s'urbanise et vous, qu'en pensez-vous ?

Souhaitant vous associer à la démarche de révision du PLU, la municipalité organise une rencontre sur le thème :

"La division parcellaire dans vos quartiers"



PLU

VOUS SENSIBILISER
au phénomène de division parcellaire

VOUS ÉCOUTER
recueillir vos réflexions et vos attentes

TROUVER ENSEMBLE
des solutions

QUARTIERS DE MIOS EST ET MIOS OUEST

RENDEZ-VOUS
MARDI 28 MARS à 19h

Club du 3^{ème} âge (parking de La Poste)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre du PLU, **la commune doit prendre en compte son patrimoine bâti et paysager** d'intérêt local, qui fait l'identité de la commune. **Soucieux de l'avis des Miossais**, la commune a sollicité une dizaine de personnes, membres des commissions et des Conseils de quartier, pour "établir" avec les élus et agents la liste des arbres et des granges remarquables de la commune. Ils seront à préserver dans le prochain PLU.

L'Éco-domaine des Terres vives, un quartier dorénavant maîtrisé et intégré dans la ville



Située sur la RD 216, à la sortie de Mios, la ZAC du Parc du Val de l'Eyre, initiée fin 2008, est l'un des projets illustrant **une urbanisation et un aménagement du territoire, initialement non maîtrisée**. C'est aussi, l'un des **premiers projets renégociés** dès la prise de fonction de la nouvelle équipe, en 2014. **Harmonie architecturale, circulations douces, espaces verts, activités commerciales, forte diminution du nombre de logements individuels (572), maîtrise budgétaire...** Après plusieurs mois de négociations la zone d'aménagement concertée, la ZAC du Parc du Val de l'Eyre, **nommée désormais « Terres Vives, Éco-domaine de Mios », répond dorénavant à des objectifs majeurs :**

- Diversifier l'offre de logement pour favoriser la **mixité sociale**
- Maîtriser les logements individuels (1 logement par lot)
- Créer de **nouveaux espaces et services publics**
- Développer une **offre commerciale** et de service, créatrice d'emplois
- Respecter le **paysage et l'identité forestière** de la commune
- L'obligation pour l'aménageur de présenter **un suivi comptable et budgétaire annuel** présenté depuis 2015 en Conseil Municipal

LES ÉVOLUTIONS DE L'ÉCO-DOMAINE EN CHIFFRES :

- Une surface limitée à 110 hectares
- 25% d'espaces verts
- 2 parcs paysagers et 3 hectares de parc en plein cœur du centre-ville
- 572 logements individuels pour de nouvelles familles et nouveaux arrivants principalement
- 291 logements à loyer modéré pour les Miossais en difficultés (Plus de 260 demandes enregistrées au CCAS)
- 48 logements individuels en moyenne par an, pendant 12 ans, de 2015 à 2027
- 1 centre commercial de 5 000 m² et 14 cellules commerciales
- 1 collège d'une capacité d'accueil de 600 élèves (avec possibilité d'extension pour 800 élèves)
- Des pistes cyclables et des voies de circulation douce

Le lancement d'une étude pour la création d'une ZAC en centre ville de Mios



Dans le cadre de son ambitieux projet d'aménagement de la commune, l'équipe municipale a initié une réflexion quant au futur centre-ville de Mios. Développement économique, qualité des espaces publics, besoin en équipements, réserve foncière... **Après une réflexion stratégique associant divers acteurs, urbaniste, sociologue et économiste**, chargés de croiser les différentes problématiques rencontrées, le Conseil Municipal a voté, en avril dernier, **une étude pré-opérationnelle de ZAC pour la revitalisation du centre-ville**.

Cette étude a pour objectif d'étudier la faisabilité technique, économique, juridique de l'aménagement du centre-ville.

Les objectifs recherchés :

- La **maîtrise** de l'aménagement du centre-ville
- L'orientation du centre-bourg vers les espaces naturels et l'Eyre pour développer son attractivité
- La requalification et le développement des **équipements communaux**
- L'intensification et la mise en valeur des activités commerciales
- Le développement des pratiques de proximité pour un centre-ville apaisé et à caractère piétonnier (zone 30)
- Le réinvestissement du bâti et du patrimoine ancien
- La diversification de l'habitat

Des entreprises en mouvement à Mios

CRÉAMÉTAL, UNE ENTREPRISE QUI SE DÉVELOPPE !



Créée en 2005 par Olivier Courbian et Ludovic Bretagne, et installée depuis janvier 2009 sur la Zone artisanale de Masquet où elle vient de réaliser de récents travaux d'extension, l'entreprise Créamétal, spécialisée dans la fabrication d'escaliers métalliques, réalise le tour de force de voir son Chiffre d'affaires s'accroître tous les ans depuis lors.

Elle compte aujourd'hui **13 salariés** : 9 sont dédiés à la création et à la pose, 2 sont présents au Bureau d'études et 2 assurent la commercialisation des quelques 120 escaliers réalisés chaque année. En métal bien sûr, mais l'entreprise sait allier le bois et le verre avec un design contemporain et un sens certain de l'esthétique. Autant de pièces uniques, conçues sur mesure avec et pour les particuliers, qui constituent la clientèle exclusive de Créamétal. **L'entreprise miossaise joue la carte du local : ses employés, fournisseurs et clients sont tous de la région, et principalement du Bassin d'Arcachon.**

+ **infos** : Zone de Masquet 📞 : 05 56 60 83 26 🌐 : www.creametal.fr

EASY SCHOOL S'INSTALLE À MIOS !

Si Easy school existe depuis 2013 à Biganos, **c'est pour répondre à une forte attente locale que Stéphanie Volant a ouvert une nouvelle auto-école sur la commune de Mios.** Située au **centre-bourg** dans des locaux tout neufs, elle dispose d'une salle de code et propose permis moto, auto, scooter (BSR) et même la formation "remorques". Une implantation stratégique au cœur d'une commune **dont la population jeune est en forte croissance.**

+ **infos** :

📞 : 05 40 54 23 48 ou 06 03 93 51 51

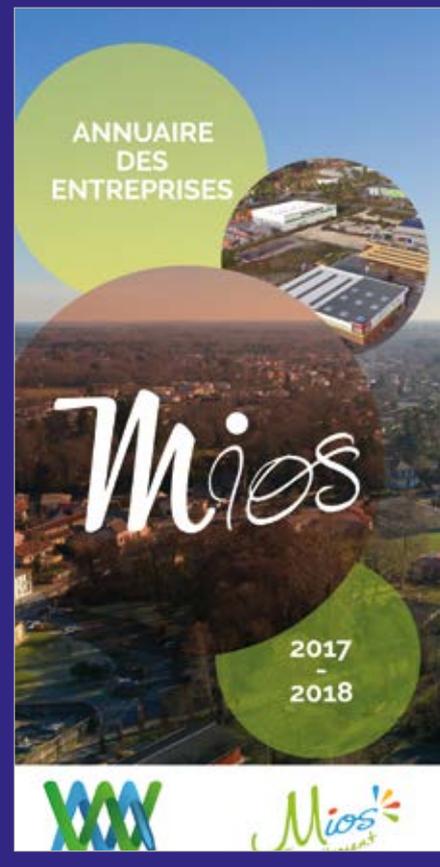
🌐 : www.easyschool33.com

ANNUAIRE DES ENTREPRISES : parution d'une nouvelle édition qui recense plus de 450 professionnels sur la commune !

Créé à l'initiative d'Anne François, vice-présidente du Club des entreprises de Mios et gérante de Working Mios, ce nouvel annuaire des entreprises est le fruit d'un partenariat avec la Mairie. Il répertorie les professionnels Miossais issus de divers secteurs : artisanal, agricole, commercial, industriel et de service.

Ce sont plus de 450 entreprises qui sont ainsi recensées et classées dans une vingtaine de secteurs d'activités (informatique, service à la personne, beauté, immobilier...) ! Plus qu'une liste d'entreprises, cet annuaire a vocation d'informer les Miossais sur le vaste potentiel économique de la commune.

Il doit également permettre de créer des relations professionnelles et ainsi tisser un maillage économique local fort et dynamique. Cet outil précieux de la vie économique locale vous sera distribué prochainement et sera disponible en Mairie.



À NOTER ! FORUM DES ASSOCIATIONS LE 9 SEPTEMBRE

Comme tous les ans, les associations culturelles, sportives, caritatives et de loisirs se retrouveront dans le gymnase, samedi 9 septembre, pour présenter leurs activités aux Miossais et Miosais. Chacun pourra trouver son bonheur !



SOLIDARITÉ : NOUVELLE ÉDITION DES VIRADES DE L'ESPOIR LE 24 SEPTEMBRE



Pour sa 4^{ème} édition, la virade d'Emilie, vous mènera cette année encore, dans le cadre magnifique de la forêt des Landes de Gascogne, en bordure de L'Eyre, à Mios. Cette journée, qui s'inscrit dans le cadre des **VIRADES DE L'ESPOIR**, une manifestation nationale organisée dans plus de 450 villes de France pour soutenir l'action de l'association « **Vaincre la mucoviscidose** ». Cette année, les virades, évènement sportif, familial et festif, **se tiendront dimanche 24 septembre 2017, de 8h à 18h, place Birabeille**. Organisé par les bénévoles, ce rendez-vous est ouvert à tout le monde, **les courses et les marches proposées, permettront de donner symboliquement son souffle**.

- **9h30** : départ des Trails de 14,4 km et 7,2 km chronométrés (avec ravitaillement)
- **14h** : départ des Marches nature de 14,4 km et 7,2 km (avec ravitaillement)
- **14h30** : départ de la Course des familles de 2,5 km
- **15h30** : départ de la Course des enfants de 400 m

Tout au long de la journée de nombreuses animations seront proposées : Accrobranches, Courses de canoës, Mur d'escalade, Tir à l'arc, Maquillage, Jeux, Structure gonflable, Beach tennis, Badminton, Balade à dos de Poneys, Pesée de jambon, loterie, Restauration, buvette, banda.

L'ensemble des dons et bénéfices, sera reversé à l'association Vaincre la mucoviscidose.

Les virades ont pour objectif de **collecter des fonds pour** :

- **financer la recherche** et soutenir les laboratoires et les hôpitaux publics
- soigner en améliorant la prévention et la qualité des soins
- soutenir le quotidien de vie des patients en proposant un accompagnement
- informer parents, patients et sensibiliser le grand public à la mucoviscidose.

MUSIC EN L'EYRE : LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Des nouveautés annoncées pour la rentrée de l'association, L'association crée en 2017/2018 un orchestre à l'école de musique de Mios. Les enfants qui ont commencé l'apprentissage d'un instrument lors de l'année 2016 / 2017, pourront faire de la musique ensemble au sein d'un orchestre placé sous la direction de Victor BERARD. Autre nouveauté pour la rentrée : **l'ouverture d'une classe de guitare basse, et de trombone et tuba selon les demandes**. Ces nouveautés compléteront les cours existants.

Les inscriptions pour les nouveaux élèves se feront lors du forum des associations en septembre.

+ **infos :**

✉ : musicenleyre@gmail.com

📘 : Page Facebook de l'association : « Music en l'Eyre, école de musique ».

ELAN MIOSSAIS

Programme des activités de l'Elan Miossais

Le 6 juillet : sortie sur la journée à Ibardin.

Le 13 juillet : loto du club à 14h30 salle des fêtes de Mios.

Le 27 juillet : traditionnel repas au bord de l'Eyre (Rendez-vous à 12h).

En août : le club ne fonctionnera que pour la marche (CAP 33) et les cartes et la Pétanque.

En septembre : reprise des concours de belote ouvert à tous. Concours chaque premier mardi du mois.

Le 13 septembre : journée de la forme, à Hostens, de la fédération Génération Mouvement de la Gironde.

Du 18 au 24 septembre : voyage annuel de l'Elan Miossais.

Séjour à la Bourboule et sa région.

Le goûter anniversaire de fin septembre, date à définir.

CONNAISSEZ-VOUS LE S.E.L. DE MIOS ?

Le système d'Echange Local (S.E.L.), ce sont des échanges de services, de savoirs, de savoir-faire, de biens multilatéraux avec une monnaie d'échange virtuelle : la **noisette**. Adhérer au S.E.L. de Mios, c'est lutter contre le gaspillage et favoriser le recyclage ; c'est développer le lien social, la solidarité intergénérationnelle et la convivialité. Le S.E.L. n'empiète ni sur l'artisanat, ni sur le commerce, ni sur le travail rémunéré d'autrui. Mettez du S.E.L. dans votre vie !

+ **infos :**

☎ : 05 56 26 43 14

✉ : seldemios@gmail.com

NOUVEL OPUS DU THÉÂTRE LE RIDEAU ROUGE : UNE INVITATION À UN MARIAGE...

Ah le mariage ! Une journée qui s'annonce radieuse pour les deux êtres qui s'engagent pour la vie !

Tout est organisé à l'avance dans ses moindres détails : les tâches sont réparties, le menu établi, la décoration prête à être installée, la salle réservée à l'avance, les musiciens retenus... Tout est prévu pour que Tout se passe à merveille... ! **OUI MAIS, il y a toujours un petit grain de sable** qui vient se faufiler dans les rouages de cette belle machine ! **Et là, les grains de sable, ce n'est vraiment pas ce qui va manquer ! Rendez-vous le 7 juillet, à 21h, Salle des fêtes de Mios.**

+ infos : Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.

✉ : asslerideaurouge@gmail.com



TENNIS CLUB DE MIOS



Le club de tennis participe activement à la vie de la commune. **En effet indépendamment de ses activités d'enseignement du tennis pour tous les âges et tous les niveaux, des accompagnements périscolaires (TAP) sont organisés par notre moniteur diplômé.** Par ailleurs, pendant les mois de juillet et août le club ne restera pas inactif et accueillera toute l'équipe de CAP 33, qui comme chaque année, organise des activités sportives durant toute la période estivale. La rentrée sera aussi chargée : participation au forum des associations et organisation d'un nouveau vide-greniers le dimanche 17 septembre.

TOUTS AMASSE

Des manifestations réservées aux membres de l'association :
Mercredi 5 juillet : déjeuner à la rôtisserie Laurent, en bord de l'Eyre.

Samedi 9 septembre : participation au Forum des Associations miossaises.

Jedi 7 septembre : sortie dans le Lot, à la ferme de Lacaÿ, le matin visite guidée de Pujol, repas à la ferme et l'après-midi promenade en gabarre sur le Lot.

Samedi 9 septembre : lotos traditionnels suivis d'un goûter spécial anniversaires des adhérents.

... Et d'autres activités ouvertes au public :

Vendredi 15 septembre : concours de belote.

Mercredi 20 septembre : lotos avec cagnotte.

Samedi 30 septembre : organisation du premier vide-cuisine.

+ infos :

☎ : 06 61 52 52 87

LA RENTRÉE DE L'ASSOCIATION HATHA YOGA DU VAL DE L'EYRE



En septembre, l'association HATHA YOGA du VAL de l'EYRE vous accueille pour des cours, salle polyvalente de Lillet, avec **Aline**, instructeur en méditation, professeur certifiée de l'Ecole Nationale de Professeurs de Yoga de Bordeaux, pour les cours de yoga et de méditation et, **Mélinda**, professeur diplômée d'état, pour les cours de pilates.

Retrouvez l'association au forum du 9 septembre !

+ infos :

Cours de Yoga et méditation :

☎ : 06 12 94 39 32 / ✉ : aline.savary@gmail.com

📘 : [Facebook.com/terredeyoga/](https://www.facebook.com/terredeyoga/)

Cours de pilates :

☎ : 06 11 76 55 68 / ✉ : melinda.meunier@orange.fr

🌐 : Namasteclub-yoga.fr

L'APE FCPE MIOS BOURG FAIT SA RENTRÉE LE 19 SEPTEMBRE !

Mardi 19 septembre à partir de 19h30, salle de réunion de Mios, la FCPE de Mios Bourg organise une réunion à l'attention de tous les parents. Ce rendez-vous a pour vocation d'échanger et de découvrir le rôle de l'association APE FCPE MIOS BOURG auprès des écoles maternelles Fauvette Pitchou et élémentaire Les Ecoreuils. Ce sera aussi l'occasion de présenter les actions de l'année scolaire 2016-2017 : vide-greniers, carnaval de Mios, sortie cinéma, animation clown, etc... Et de définir ensemble les prochaines actions. Les parents intéressés pourront devenir membre de l'association.

Ce rendez-vous permettra aussi de procéder à l'élection du nouveau bureau. (président(e), secrétaire, trésorier(e)) ainsi qu'à l'élaboration des listes pour les élections aux conseils d'école maternelle et élémentaire.

Seuls les membres de l'association peuvent être candidats. Cette soirée se clôturera par un verre de l'amitié.

CÔTÉ YOGA LACANAU DE MIOS

C'est le Yoga qui s'adapte à vous et vous accueille tel que vous êtes. Dans la vie courante nous sommes happés vers l'extérieur. **Côté Yoga** vous propose de trouver, d'expérimenter à votre rythme, au fil des cours. L'association propose un cours de **Hatha Yoga** pour tous et un cours doux.

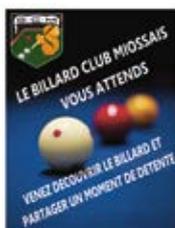
+ infos :

☎ : 06 50 35 37 56

✉ : coteyoga33@orange.fr

🌐 : <https://sites.google.com/site/coteyoga33lacanaumios/home>

BILLARD CLUB MIOSSAIS ACCESSIBLE À TOUS À PARTIR DE 11 ANS !



Il existe un club de billard français dans votre ville. Vous êtes âgés de 11 ans, voire beaucoup plus, n'hésitez pas à rejoindre la vingtaine de membres du club.

Association affiliée à la Fédération Française de Billard pour les futurs membres qui seraient intéressés par la compétition. Située dans la salle polyvalente Marc Daurys, l'association du club de billard participe également aux activités estivales

mises en place dans le cadre de CAP 33 (Page A votre service). Les personnes intéressées peuvent également rencontrer les adhérents chaque samedi matin au club.

+ infos :

📘 : Sur la page Facebook [BillarddeMios](#)

BILAN TRÈS POSITIF DE LA REPRISE DU BAR DU MARCHÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Une année s'est écoulée depuis la reprise du Bar du marché par le comité des fêtes. Ce bar associatif tenu par 11 associations mioissaises* rencontre un vif succès tous les dimanches. Il permet à tous les mioissais de se retrouver autour d'un café après avoir fait son marché.

*Danse attitude, Tous amasses, Sud Guitare, le handball de Mios, Mios Culture Loisir, le comité de jumelage, Cœur à cœur, les pompiers, les supporters du Chaudron, Solideyre, l'EPVG

Prochain rendez-vous : Mios en fête fin juillet (Voir en pages Culture).

PRÉPARATION D'UNE FÊTE DES CLASSES DES ANCIENS NÉS EN 1940 !

Daniel Labrid, auteur de l'ouvrage Mios et son histoire, ainsi que d'autres Mioissais bien connus, comme Serge Plantey ancien international de rugby à XV et Jean-René Cazis, souhaitent **organiser une journée de rencontre des anciens nés en 1940.**

Toutes les personnes, résidentes ou natives de Mios, nées en 1940 sont conviées à participer à une journée amicale, récréative et festive. Cette rencontre sera l'occasion de retrouver des relations et connaissances, peut être perdues de vue depuis des années, et de rappeler les souvenirs oubliés, autour d'un repas. **Les Sallois sont également invités.**

RDV jeudi 28 septembre à 12h la pâtisserie du Val de l'Eyre de Mios.

+ infos :

☎ : M. Labrid : 07 82 45 65 68 ou 05 56 26 61 33

DANS'ATTITUDE



Dans 'attitude, qui compte toujours bon nombre de bénévoles et d'adhérents, se développe dans un esprit de partage, de joie et de bonne humeur. L'association dispense des cours accessibles à tous à partir de 3 ans :

- Modern Jazz, Classique, Orientale, Samba, Hip-hop, Africain, Street Contempo,
- Ragga, Jazz Cabaret, Street
- Zumba , Zumba Kids, Piloxing , Postural Ball

L'association participe aussi à des manifestations sur la commune.

+ infos :

🌐 : www.dansattitude.com

MIOS BIGANOS HANDBALL



La saison 2016-2017 de l'US Mios-Biganos Handball s'est clôturée de la plus belle des manières avec notamment la montée en **Nationale 1 de l'équipe séniors filles** et plusieurs titres de champions de Gironde et finalistes pour les équipes jeunes.

Durant la période estivale, l'esprit d'équipe et de cohésion entre les joueurs, les bénévoles, les supporters et tous les fidèles du club, se poursuit au travers de moments de convivialité, valeur forte du handball.

Trois manifestations viendront donc ponctuer cet été :

- 14 juillet : soirée grillades - soirée dansante, Halle de Mios,
- 15 août : grande sardinade - soirée dansante, Halle de Mios.

+ infos :

✉ : us.mios.biganos.handball2@gmail.com

🌐 : <http://www.us-mios-biganos-handball.fr>

📘 : [facebook.com/MiosBiganosHandball](https://www.facebook.com/MiosBiganosHandball)

UNE JEUNE FILLE À LA TÊTE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

Réunion d'information, conception des programmes et d'affiches, vote dans les écoles... Après trois mois de préparation et l'organisation des élections dans les écoles élémentaires, **le nouveau Conseil municipal des jeunes (CMJ)** s'est réuni début avril pour désigner son Maire et ses deux adjoints.

Ce nouveau CMJ sera piloté par une jeune fille ! Anna Marquette, élève à l'école Ramonet, a été élue maire de l'instance. Elle pourra compter sur la mobilisation de ses **deux adjoints, Félicien Beck**, élève de l'école des Écureuils, et **Jules Lofficial**, scolarisé à l'école de Lillet.

Ce nouveau CMJ compte 29 élus, âgés de 9 et 10 ans, issus des trois écoles miossaises (Mios, Lillet et Lacanau de Mios). Elues pour deux ans, les jeunes recrues pourront compter sur **le soutien de leurs aînés de la mairie de Mios, Monique Marenzoni**, adjointe au maire déléguée à la Démocratie participative, à la communication et à la culture, **Julien Mauget**, délégué à la citoyenneté et à la culture, **Dominique Dubarry**, adjointe au maire déléguée à l'enfance, à la scolarité et à la jeunesse, **Françoise Fernandez** déléguée à la scolarité et **Elif Yorukoglu**, déléguée à la jeunesse.

Leurs missions ?

- **Donner leur avis** sur les projets de la municipalité
- **Initier et mener à leur terme** leurs propres projets
- **Devenir le porte-parole** des autres enfants de la commune



- **Représenter** le CMJ lors des manifestations
- Participer aux **commissions de travail** et aux **réunions plénières**
- **Participer** aux différentes sorties et rencontres

Concrètement ?

Les jeunes élus se réunissent une fois par mois en **commission thématique** afin d'échanger, de s'informer sur les actualités de la ville, et, comme la précédente équipe, **le nouveau CMJ travaillera aussi sur les projets concernant la jeunesse**. Par exemples, l'équipe précédente a contribué au choix d'emplacement du city-stade ou encore à la configuration de la nouvelle aire de jeux.

À PEINE ÉLUS ET DÉJÀ MOBILISÉS !



Les nouveaux élus du CMJ se sont joints aux Anciens Combattants pour célébrer le **devoir de mémoire du 8 mai dernier**.



Ils ont également participé à **leur 1^{ère} réunion de travail en tant qu'élus**. Ils ont notamment évoqué le rôle du Maire et des adjoints, les compétences de la mairie et de son fonctionnement. Les jeunes élus ont ainsi pu échanger avec le Maire et M. Bagnères, 1^{er} adjoint, délégué au budget, à l'aménagement du territoire et au développement économique.

RETROUVEZ LES ÉLUS PAR ÉCOLE !

Elle l'a dit

« Je me réjouis de la forte mobilisation des jeunes Miossais qui s'investissent dans la vie de cette instance, un des lieux d'expression et d'échanges de la jeunesse de notre ville »



M. Marenzoni,
3^{ème} adjointe, déléguée à la Démocratie participative, à la communication et à la culture



8 élèves de l'École de Ramonet (2 CM1 – 2 CM2)

Oumaïma AMINI (CM1), Carla BERTRAND (CM2), Léia GUERIN (CM2), Anna MARQUETTE (CM2), Nino MOUNEYRAT (CM1), Louise RIBE (CM2), Noémie SANABRIA (CM1) et Raphaël TORMEN (CM1)



17 élèves de l'école des Écureuils (8 CM1- 9 CM2) :

Thomas BAFFIER (CM2), Félicien BECK (CM2), Maéva BENALI (CM1), Alice BOUTIER (CM1), Ellyn DE CARVALHO (CM2), Manon DELBOS (CM2), Louis FONTANILLAS (CM1), Eyquem GAT (CM2), Océanne KERJEAN (CM1), Malo LE SERGENT (CM1), Lucas MONNIER (CM2), Anaé MORIN (CM2), Amandine NOFERI AGUIAR (CM2), Marie PICARD (CM1), Louanne ROLLAND (CM2), Eloïse THOUVENIN (CM1)



4 élèves de l'école de Lillet

Noaki AARNINK (CM2), Angéline HARRIBEY (CM1), Lily Le Trung (CM2) et Jules LOFFICIAL (CM1)



NOUVEAUTÉ DANS VOS QUARTIERS !

1^{ERS} JEUX INTER-QUARTIERS À LILLET

→ **SAMEDI 2 SEPTEMBRE DÈS 13H**
Organisés par les Conseils de quartier de Lillet, Rive Gauche, Mios Ouest et Mios Est

Pour la 1^{ère} fois, 4 Conseils de quartiers se réunissent pour organiser des jeux inter-quartiers. Adultes et jeunes pourront se lancer dans des jeux par équipes, parité obligatoire ! **Concours de crêpes, tricot, course de foins....** Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges* ! L'équipe gagnante remportera un trophée. **Les festivités se concluront autour d'une auberge espagnole.**

* Des jeux pour tous les âges : tir à la corde, lancer de pignes, course de garçons de café, concours de crêpe, courses en sac, jeux d'adresse, jeux de construction...

Renseignements et inscriptions auprès de :

Lillet :

- Philippe GREZE : famille.greze@orange.fr
Tél. 06 66 16 04 09
- Loïc GOURMELEN : loic.gourmelen@wanadoo.fr
Tél. 06 82 44 93 06

Rive gauche :

- Bernard CHIEZE : bernardmonique.chieze@wanadoo.fr
Tél. 05 56 26 98 72 (Petit- Caudos)
- Denis MANO : denis.mano@sfr.fr
Tél. 06 62 01 09 86
- Juliette CAMPION : juliette.campion@sfr.fr
Tél. 06 32 77 00 96
- Delphine ROMÉO : delphine.romeo33@orange.fr
- Marlène Lemius : mlemius@gmail.com
Tél. 06 80 84 02 81

Mios Ouest :

- Yvon VIALARD : yvon.viallard@orange.fr

Mios Est :

- Coralie GOUILLIEUX-MAÏS : guizmoco@hotmail.fr

Renouvellement des Conseils de quartier prochainement

Après 3 ans d'exercice, les 5 Conseils de quartier Miossais arrivent au terme de leur mandat.

Au mois de novembre, ils seront donc renouvelés. Ouverts à toutes celles et tous ceux qui habitent ou exercent une activité professionnelle à Mios, ces instances, qui impliquent les habitants dans la vie citoyenne, est l'une des clés de voûte de la démocratie participative voulue par l'équipe municipale. Le dépôt des candidatures se fera du 2 au 28 octobre.

→ Toutes les infos dans le prochain Mag, et à partir de septembre sur le site internet et la page Facebook de la Ville de Mios.

Les infos des quartiers en bref !

QUARTIER DE LILLET

SAMEDI 9 SEPTEMBRE : organisation d'un repas Route de Craque.

+ **infos :**

✉ : conseilquartier.lillet@villemios.fr
et la page Facebook du Conseil de quartier de Lillet

QUARTIER MIOS OUEST

VENDREDI 22 SEPTEMBRE À 19H : fête de Quartier et « Auberge Espagnole »

DIMANCHE 8 OCTOBRE : nettoyage des rues et des pistes avec les habitants du quartier

QUARTIER MIOS RIVE GAUCHE

DIMANCHE 2 JUILLET : grand repas de quartier, pour tous les habitants de Curchade /Castandet, Gassian et Petit Caudos et Moura. Animation par 2 groupes de musique.

+ **infos :**

✉ : miosquartierrivegauche@villemios.fr

QUARTIER MIOS EST

APPEL À CANDIDATURE ! Vous résidez sur Mios-Est, situé entre l'A660, la L'Eyre, la rue des Navarries et la rue de Caze. **Vous souhaitez vous impliquer dans la vie du quartier ?** Le renouvellement du Conseil de quartier, à la rentrée, est l'occasion pour les habitants d'intégrer notre équipe.

+ **infos :**

✉ : miosquartierest@gmail.com

QUARTIER LACANAU DE MIOS

Après la sortie de terre de l'école primaire implantée au stade Paulon, **les travaux de réhabilitation et de sécurisation du centre bourg de Lacanau de Mios** ont débuté, suivis de près par ceux du parking du stade. Les Canaulais se réjouissent de ces améliorations et de ces nouveaux aménagements (trottoirs, zones engazonnées, passages piétons etc...) et invitent les habitants à respecter ces développements.



DERNIER RECENSEMENT :

À l'heure où nous écrivons cet article la population miossaise a, sans aucun doute, dépassé la barre des 10 000 habitants.

Certes, il est préférable qu'une commune se développe plutôt qu'elle ne se meure mais encore faut-il que ses infrastructures, ses équipements suivent.

Malheureusement MIOS est, sur ces points, en grand déficit.

Notre Mairie se trouve privée d'une Salle du Conseil, dotée d'une Salle des mariages très insuffisante, répondant plus aux critères d'une salle de réunion qu'à ceux d'une « salle d'unions ». On déplore un manque significatif de bureaux pour abriter les services administratifs dans de bonnes conditions pour les agents et pour recevoir le public. Toutes ces carences nécessitent un véritable agrandissement de notre Hôtel de Ville et non quelques petites transformations ou modifications qui, bien vite, se révéleront insuffisantes.

En matière d'équipements de tous ordres, nous font cruellement défaut : Gymnase, Maison des Associations, Maison de retraite, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Crèche, Salle des fêtes et de spectacles etc...

Il est donc urgent de lancer divers projets et de les concrétiser dans les meilleurs délais.

ZAC ÉCO-DOMAIN "TERRES VIVES":

Le dossier d'Enquête Publique sur la modification n° 7 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), concernant cette ZAC, affiche 863 logements alors que, dans l'interview accordée à TVBA le 15 mai dernier, Monsieur le Maire fait état de 700 logements.

Par ailleurs, cette Enquête Publique indique un rythme de construction d'environ 78 logements par an sur 11 années. Dans cette même interview, notre édile annonce seulement 60 logements par an sur 12 années.

Quels sont donc, à ce jour, les bons chiffres ?

Le décompte annuel du nombre de constructions a-t-il commencé en 2016 ou en 2017 ?

A l'heure où les miossais voient surgir, à côté du centre commercial "Leclerc", des maisons à la vitesse où, naguère en automne, en ces mêmes lieux, poussaient des champignons, il nous semble nécessaire qu'ils soient clairement instruits sur l'avancement et la finalité de cette grande opération.

Pour ces raisons, nous souhaitons qu'un bilan annuel sur l'évolution de cette zone soit réalisé pour répondre aux légitimes interrogations de la population. .

**LE GROUPE MINORITAIRE
"TOUS POUR MIOS"**

BIEN VIVRE ENSEMBLE, UNE VALEUR ESSENTIELLE

Le 23 mai, une forte majorité des Français a choisi de confier la présidence de notre pays à M. MACRON, faisant ainsi barrage aux idées d'exclusion et de repli sur soi prônées par le parti de Mme LE PEN qui ne recueille, au niveau national, que 33,90 % des votes exprimés. La région « La Nouvelle Aquitaine » et la Gironde ont fait mieux encore en n'accordant respectivement que 31,35 % et 29,94 % des suffrages exprimés au Front National.

Alors pourquoi le Front National représente-t-il à Mios 41,31 % des suffrages exprimés ? Quelles sont les raisons qui ont conduit 1979 Miossais (soit 29,27 % des personnes inscrites) à apporter leur soutien au Front National ? Si nous respectons leur décision et ne portons aucun jugement, nous cherchons à comprendre les motivations d'un tel vote.

Taux de chômage et d'insécurité inférieurs aux niveaux nationaux et locaux, cadre de vie exceptionnel, croissance économique et démographique,... Mios n'incarne pas le territoire pauvre et délaissé que décrit le Front national. Pire, le projet de ce parti viendrait fragiliser la dynamique miossaise que nous construisons ensemble chaque jour.

Retour au franc, fermeture des frontières, sortie de l'Union européenne, exclusion des immigrés (qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou climatiques), autant de « propositions » du Front National qui entraîneraient le repli de notre pays sur lui-même, autant de « propositions » qui nous priveraient de la complémentarité de nos différences. Nous n'ignorons pas les difficultés que rencontre notre société. Ensemble, nous devons les affronter pour mieux les surmonter.

Au lendemain du second tour des élections présidentielles, nombre de Miossaises et Miossais nous ont questionnés sur les mesures à prendre pour endiguer la colère exprimée par ce vote populiste qui n'a pas sa place à Mios.

Mais que faire de plus pour contrecarrer ces idées de rejet, alors que, depuis 3 ans, nous travaillons au quotidien sur le #VivreensembleaMios, en :

- développant le lien social et intergénérationnel
- initiant et soutenant l'organisation de manifestations collectives et conviviales
- favorisant la démocratie participative par le biais des Conseils de quartier, Conseil municipal des Jeunes, commissions consultatives,
- rénovant et créant des structures et infrastructures attendus par la population,
- soutenant le développement économique en accueillant et en accompagnant les commerçants, les industriels, les artisans et prestataires de services.

Sans compter, nous continuerons à engager notre énergie pour que les Miossais aient plaisir à vivre ensemble, à se rencontrer, à s'ouvrir aux autres, à d'autres cultures...

Privilégions le partage et l'entraide. Enrichissons-nous de nos différences. **Faisons du « bien vivre ensemble » une valeur essentielle de notre commune. Soyons acteurs de notre avenir, pour un futur humaniste et progressiste.**

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



Les 8^{èmes} Escapades musicales : un conte musical gratuit pour toute la famille

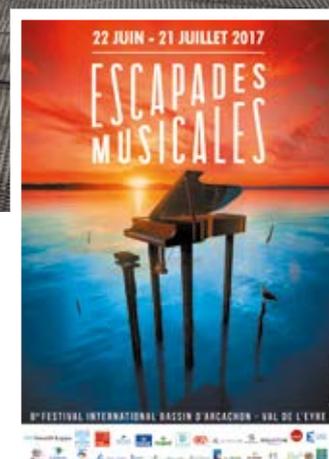
Dans le cadre de la 8^{ème} édition du Festival « Les Escapades Musicales », une soirée familiale, magique et inoubliable est prévue le 13 juillet, à partir 20h30 sur le Parc Birabeille. Pour la première fois, grâce aux soutiens précieux de mécènes locaux*, ce concert d'exception sera accessible et gratuit pour tous !

Organisée la veille de la fête nationale du 14 juillet, **cette nouvelle édition a des airs de fête poétique, musicale et fraternelle.** À la demande de Pejman Memarzadeh, Directeur artistique des *Escapades Musicales*, **Olivier Bellamy, écrivain, journaliste, a écrit le merveilleux conte « La langue des cygnes ».** Placés sous la direction du premier, **11 musiciens de l'Orchestre de Chambre de Toulouse** joueront au rythme de la narration du second, Olivier Bellamy.



© Olivier Bellamy

En musique, en été
sous les étoiles, venez
découvrir cette création
au bord de l'Eyre, joyau
naturel et emblématique
de la commune !

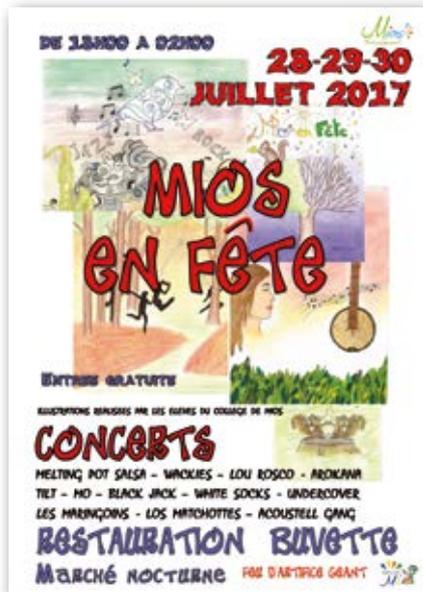


© Laurent Wangermes

*Leclerc, Vediaud, LTB Aquitaine

4^{ème} édition du Festival Mios en Fête : 3 jours de concerts !

Pour la quatrième année consécutive, le Comité des fêtes et la Mairie de Mios organiseront « **Mios en fête** » les **28, 29, et 30 juillet**. **Près de 140 bénévoles** sont à nouveau mobilisés pour permettre à chacun de passer **des soirées conviviales et familiales aux rythmes d'univers musicaux riches, variés et festifs**, tout en assurant la restauration sur place.



Demandez le programme !

- **Vendredi soir** : initiation à la salsa, suivi d'un concert des **Melting Pot Salsa**, avant de s'enivrer de **l'univers décalé et festif** des **Wackies**. En fin de soirée, c'est le **rock puissant et alternatif** de **Lou Rosco** qui résonnera Place Birabeille.
- **Samedi soir** : **Arokana** réveillera les zygomatiques avec fraîcheur et légèreté, puis **Mo** proposera des reprises du meilleur de la **musique Pop, chantée en français, anglais et espagnol, avant de retrouver le groupe Tilt**, le grand vainqueur du tremplin de 2016. Enfin, **Black Jack** viendra dynamiser cette fin de soirée, avec leur **tribute à ACDC**.
- **Dimanche** : après trois jours de festivité, cette soirée débutera au **rythme du New Orleans** des **Maringouin**, suivi des **White Socks**, puis d'**Undercover** et **leurs reprises énergiques des meilleurs standards rock** des quarante dernières années.

Fort du succès remporté par leurs prestations l'an dernier, nous aurons le plaisir d'accueillir une nouvelle fois **les bandes Acoustell Gang** et **Los Machottes** qui **joueront en déambulation** durant tout le festival. Et, comme chaque année, sont prévus le **marché artisanal nocturne** et le **feu d'artifice** de clôture du festival très attendu !

Les métiers d'antan, thème des Journées du patrimoine

Exposition, ateliers, spectacle... Pour cette nouvelle édition de la manifestation nationale **Les journées du patrimoine**, la ville a choisi d'organiser, **samedi 16 septembre**, des animations autour des métiers d'antan.

L'association Mios Culture Loisirs proposera une exposition sur la **pratique ancestrale du gemmage**, dans la salle du Conseil municipal. Plusieurs ateliers réjouiront petits et grands, dont une **initiation à la fabrication artisanale du papier**.

Enfin, la **compagnie Gueille-ferraille** présentera son spectacle « **Une déclaration** » : une galerie de portraits hauts en couleur, une heure de valse et de virevolte entre bals clandestins, travail de la terre et intérieurs bourgeois. C'est un **hommage à ces femmes nées entre deux guerres**, prises entre l'atavisme de leur condition souvent difficile et les prémices d'une émancipation annoncée mais nuancée. **Emma Diss** et **Pauline Dupouy** tricotent des textes et des musiques «cousues main» dans un **décor «sur mesure»** et vous invitent à partager des récits drôles et sensibles qui ravivent la mémoire !



→ Retrouvez très bientôt le programme complet sur le site internet de la ville et sur sa page Facebook.

Quoi de neuf à la médiathèque ?

LA LECTURE POUR TOUS, UNE DES PRIORITÉS DE LA COMMUNE EN MATIÈRE CULTURELLE

Tarifcation, horaires d'ouverture, diversité des genres et des supports pour tous... **La commune met tout en œuvre pour rendre la lecture accessible au plus grand nombre de Miossais.** Au-delà de la **gratuité de l'adhésion et du prêt** de livre, cela se traduit par la **diversité des ouvrages**, pour enfants et adultes. C'est notamment le cas lorsque la commune s'équipe de **livres à gros caractères**. Ou encore lorsqu'elle décide **l'achat de livres audio pour les enfants et pour adultes...** Simple d'utilisation, le livre audio peut séduire de nombreux lecteurs pour des raisons souvent différentes, voire opposées : unique moyen pour certaines personnes handicapées (déficients visuels, avec des problèmes de motricité pour tourner les pages), confort de lecture pour les plus âgés, nouveau rapport à la lecture pour les plus jeunes, gain de temps pour les actifs (utilisation dans les transports et durant les tâches ménagères) et aussi... plaisir de l'écoute !



CONNAISSEZ-VOUS L'ESPACE PRESSE DE LA MÉDIATHÈQUE ?

La médiathèque vous offre un espace dédié à l'écoute de CD et à la lecture de la presse. Asseyez-vous confortablement et informez-vous avec les quotidiens régionaux, le JDE (Journal des Enfants), les magazines d'actualités mensuels ou encore les revues scientifiques et historiques. Mettez le casque et évadez-vous grâce aux quelques 250 CD, disponibles au prêt, parmi lesquels ceux des artistes que nous avons accueillis lors des apéros/concerts !



LE SAVIEZ-VOUS ?

BIBLIO.GIRONDE PROPOSE DES RESSOURCES NUMÉRIQUES GRATUITES ACCESSIBLES SUR INTERNET !

Bandes dessinées, magazines, cours de langue, contes, documentaires, ou encore formations... biblio.gironde propose désormais de nombreux ouvrages EN LIGNE sur tous sujets ! Ce service est gratuit (Coût d'abonnement pris en charge par le Conseil Départemental de la Gironde) et accessible aux personnes inscrites dans une bibliothèque ou médiathèque du réseau de la Bibliothèque départementale de la Gironde dont nous faisons partie.

Rendez-vous vite sur le portail biblio.gironde.fr pour découvrir toutes les offres !

Des ressources en ligne :

- Plus de 1 000 magazines
- Près de 350 cours dans le domaine du numérique et la bureautique
- 1 million de morceaux de musique
- 3 000 films et documentaires
- Etc, ...

1D TOUCH, UNE PLATEFORME DE STREAMING MUSICAL ACCESSIBLE DEPUIS BIBLIO.GIRONDE !

Sa particularité est de proposer des morceaux et albums provenant de labels indépendants, et travaille dans une idée de rémunération équitable des artistes.



LA MÉDIATHÈQUE VOUS ACCOMPAGNE CET ÉTÉ !

La médiathèque restera ouverte au mois de juillet et au mois d'août pour vous permettre de belles rencontres littéraires estivales. **Du 7 au 19 août, la bibliothèque ne sera ouverte que le dimanche matin.**

CONTACT MÉDIATHÈQUE

Ouverture mercredi et samedi (de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h), le vendredi (de 17h à 19h) et le dimanche (de 10h à 12h30)

☎ 05 56 26 49 40 - ✉ mediatheque@villemios.fr - 🌐 www.villemios.fr

📘 www.facebook.com/mediatheque-mios (page accessible sur le site de la mairie sans avoir sa propre page Facebook)

JUILLET À SEPTEMBRE 2017

JUILLET

- Samedi 1^{er} juillet : **VIDE-GRENIERS** organisé par US Mios-Biganos Handball, place Birabeille à Mios
- Vendredi 7 juillet, à 21 h : **NOUVEAU SPECTACLE DU RIDEAU ROUGE**. Salle des fêtes de Mios. (Voir page Vie des assos)
- Jeudi 13 juillet : **CONCERT GRATUIT** dans le cadre des Escapades Musicales, à partir de 20h30, Place Birabeille. (Voir page Culture)



- Vendredi 14 juillet : **SOIRÉE GRILLADES - SOIRÉE DANSANTE**, sous la Halle du marché, à Mios, organisé par US Mios-Biganos Handball, suivi du **FEU D'ARTIFICE OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ**.
- Du vendredi 28 au dimanche 30 juillet : **4^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL MIOS EN FÊTE : 3 jours de concerts** (Voir page Culture)



AOÛT

- Dimanche 6 août, dès 8h : **VIDE-GRENIERS** de l'association Les Supporters du Chaudron, Place Birabeille. Restauration sur place. Un café sera offert aux exposants.
Contact : Danielle Chartier : secretariat.toros@gmail.com - Tél 06 61 52 52 87



- Mardi 15 août : **GRANDE SARDINADE - SOIRÉE DANSANTE**, sous la Halle du marché, organisée par US Mios-Biganos Handball

SEPTEMBRE

- Samedi 2 septembre : **JEUX INTER-QUARTIERS** (Voir page Citoyenneté)
- Samedi 9 septembre, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h : **FORUM DES ASSOCIATIONS**, dans le gymnase
- Samedi 16 septembre : **JOURNÉE DU PATRIMOINE SUR LES MÉTIERS D'ANTAN** (Voir page Culture)
- Dimanche 17 septembre : **VIDE-GRENIERS** organisé par le Tennis Club de Mios, Place Birabeille
- Dimanche 24 septembre : **NOUVELLE ÉDITION DES VIRADES DE L'ESPOIR** (Voir page Vie des assos).

Fort du succès des précédentes éditions, les Bus de la Culture se développeront lors de la nouvelle saison culturelle 2017/2018 !

PROCHAINE DESTINATION : Les Grottes de Lascaux, samedi 14 octobre !

Durant cette journée, vous pourrez notamment visiter librement la jolie ville de **Montignac**, une cité formée de deux noyaux de vie situés de part et d'autre de la Vézère. On y trouve des ruelles médiévales étroites avec des maisons sur pilotis, à pans de bois, des lavoirs et des fontaines. La ville a également un riche patrimoine religieux avec ses couvents et son prieuré.

Sur place, vous aurez la possibilité de vous restaurer ou bien de pique-niquer.

L'après-midi sera consacré à la visite de **Lascaux IV** : à l'intérieur de cette réplique, l'atmosphère est celle de la véritable grotte de Lascaux ; vous y apprécierez la splendeur des œuvres, dans une ambiance authentique.

Retrouver les horaires et les tarifs de cette sortie dès le mois de septembre sur le site internet de la ville.

+ infos :
Service culturel de la mairie : 06 47 12 83 75



E. Leclerc 
Mios 
Naturellement !



Ouvert
 du lundi au samedi
 de 8h30 à 20h
 et le dimanche
 de 9h à 12h30

Une galerie Marchande

Boutique multimédia, salle de sport, opticien,
 coiffeur, parfumerie, parapharmacie, pressing,
 bijouterie, prêt à porter femme,
 restaurant brasserie et snack burger !



Retrouvez-nous sur Facebook pour suivre
 notre actualité, & découvrir nos promotions
 quotidiennes !

E.Leclerc Mios, A660 Sortie 1
 1 rue Jean Marie Pelt - 33380 Mios

BURGANA 
PEUGEOT



NOUVELLE PEUGEOT 308 GT
 ≡ ADOPTEZ L'ESPRIT GT ≡
 DÉCOUVREZ-LA

www.burgana.fr **05 57 17 02 17**

Vente véhicules neufs et occasions
 Mécanique & Carrosserie toutes marques
 48, avenue de la République - 33380 MIOS

 **Atout
 Point
 deVue**
 Julien Gassian
 Résidence Résinéa
 17 Av. Léon Delagrange
 33380 Mios
Tél. 05 56 03 31 68
 www.opticien-mios.com

Opticien

LO  **MIOS**
Chapiteaux
06.07.64.22.94

BARNUMS 8X5M - PAGODES 5X5 M
 PLANCHER

TABLES - CHAISES - BANCS - TIREUSE À BIÈRES - PLANCHAS

TOUTES DISTANCES, DEVIS GRATUITS

